



Direction de l'information  
Ministère des Affaires extérieures  
Ottawa Canada

# Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 26, N° 14

7 avril 1971

## RAPPORT DE M. SHARP SUR SA VISITE EN AFRIQUE

*A la Chambre des communes, le 22 mars dernier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a fait le rapport de sa récente visite en cinq pays africains: la Côte d'Ivoire, le Nigéria, la République démocratique du Congo, la Tanzanie et la Zambie.*

*Voici le texte de la déclaration de M. Sharp:*

...C'était la première fois qu'un ministre des Affaires extérieures canadien se rendait dans la partie de l'Afrique située au sud du Sahara. Cela m'a permis d'apprendre quelque chose, mais malheureusement trop peu, des pays que j'ai visités. Cela m'a donné aussi l'occasion de souligner auprès de divers gouvernements la profondeur et la permanence de l'engagement du Canada envers l'Afrique: j'ai eu la preuve tangible de cet engagement au cours de mes rencontres avec plus de mille Canadiens qui s'occupent activement de projets de développement en coopération — des missionnaires, des gens de l'ACDI (Agence canadienne de développement international), des volontaires du SUCO (Service univer-

sitaire canadien outre-mer) et, bien sûr le personnel de nos missions diplomatiques. J'ai aussi demandé à nos ambassadeurs et hauts commissaires auprès des pays où je ne pouvais pas me rendre de se joindre à nous à divers endroits d'Afrique pour que je puisse profiter de leurs conseils.

### UNE PRIORITÉ: L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

L'aide au développement constitue et continuera de constituer la plus large part de nos activités en Afrique. Elle répond en même temps aux besoins des pays en voie de développement dans cette région et à l'occasion qui s'offre au Canada d'apporter la contribution de ses ressources humaines et matérielles, tant dans les secteurs anglophones que dans les secteurs francophones. Il m'a été possible, dans certains des pays que j'ai visités, de donner officiellement effet à des accords d'aide sur lesquels on avait travaillé depuis environ un an, accords dont certains vont exercer dès maintenant un effet bien-faisant sur notre économie intérieure.

J'ai également rendu visite au siège de la Communauté de l'Afrique orientale, qui est une sorte de marché commun constitué par le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda.

J'ai été directement mis au courant, par les chefs d'États africains, des plans de développement et j'ai pu me rendre compte de la façon dont les programmes canadiens d'aide s'insèrent dans ces plans, et du rôle qu'on peut s'attendre à les voir jouer dans l'avenir. On m'a assuré dans chacun des cinq pays que l'intérêt que prend le Canada à l'Afrique noire est le bienvenu et que l'on aimerait voir s'intensifier notre effort actuel. Les chefs des États africains que j'ai visités m'ont dit que les Canadiens y font un excellent travail et que le seul regret des pays en cause est de ne pouvoir se procurer suffisamment de main-d'oeuvre canadienne. En Tanzanie, par exemple, le président Nyerere m'a indiqué qu'il serait enchanté d'accueillir des milliers de Canadiens au lieu des quelques centaines qui s'y trouvent actuellement.

### SOMMAIRE

Rapport de M. Sharp sur sa visite en Afrique .....	1
La galerie des fossiles du "KOM" se modernise .....	3
Le coût des soins de santé .....	4
Décès d'un pionnier de l'art québécois .....	4
Réduction de taux d'intérêt de la SCHL .....	5
Subvention pour le développement du sport dans le Nord canadien .....	5
Prix international à trois Canadiens .....	5
La pollution par les précipitations.....	5
Coopération germano-montréalaise dans la construction .....	6

Les Canadiens que j'ai rencontrés m'ont confirmé, de leur côté que l'on a besoin d'une présence canadienne permanente en Afrique. Il m'est apparu de jour en jour plus clairement que notre action a fait naître un espoir chez nos amis africains et que nous devons poursuivre et intensifier notre association avec eux dans le développement de leurs pays.

#### LES PROBLÈMES DE L'AFRIQUE

Pendant mon séjour de deux semaines en Afrique, j'ai trouvé les gouvernements préoccupés des problèmes apparemment insolubles de l'Afrique australe. Ces questions ont été examinées à fond lors des Conférences du Commonwealth et tout dernièrement en janvier à la réunion de Singapour. J'ai insisté auprès des gouvernements africains pour leur faire reconnaître le rôle indispensable que le Commonwealth doit jouer, à notre avis, dans l'examen du difficile problème de la discrimination raciale et de ses répercussions.

Dans les cinq pays visités, l'attitude du Canada vis-à-vis des problèmes de l'Afrique australe a été bien comprise et acceptée. Les dirigeants africains, avec qui je me suis entretenu, ont exprimé leur satisfaction à l'égard de la position canadienne sur ces questions, position que nous avons précisée dans nos déclarations publiques et que nous avons confirmée par notre façon de voter aux Nations Unies.

Dans mes entretiens avec les hommes politiques africains, j'ai souligné le besoin d'apporter une solution pacifique aux problèmes de l'Afrique australe. Des hostilités de grande envergure en Afrique ne pourraient qu'amener la ruine de l'économie des nations noires, et anéantir tout espoir d'une vie meilleure pour leurs populations. Ces hostilités feraient inévitablement entrer en jeu des puissances de l'extérieur et pourraient engendrer un nouveau conflit dont l'ampleur égalerait la tragédie du Moyen-Orient ou du Vietnam.

Nous devrions, je crois, nous rendre compte du fait que nos moyens d'influencer les minorités blanches racistes de l'Afrique australe sont limités et peuvent surtout s'exercer sur le plan multilatéral, par l'intermédiaire des Nations Unies et du Commonwealth. Nous ne saurions mieux faire que d'offrir notre appui économique et politique aux pays en voie de développement de l'Afrique; nous pouvons ainsi contribuer positivement à la solution de ses graves problèmes, et c'est là que notre principal effort devrait porter. Cet effort devrait se révéler beaucoup plus satisfaisant, tant pour les Africains que pour les Canadiens, qu'un gaspillage d'énergies en gestes insignifiants destinés à étaler au monde notre rectitude morale en matière de questions raciales.

#### LA QUESTION DE LA FRANCOPHONIE

J'ai soulevé avec les autorités congolaises et ivoiriennes la question de la francophonie et expliqué la position du Canada vis-à-vis cette assemblée de pays unis par la culture et la langue françaises.

J'ai pu assurer mes interlocuteurs que le Canada s'était engagé d'une façon irréversible à l'égard de cette coopération des pays francophones, en général, et plus particulièrement à l'endroit de l'Agence de coopération culturelle et technique dont nous sommes membres à part entière. J'ai saisi cette occasion pour souhaiter de la part de pays africains un engagement tout aussi complet et entier de leur part dans cette organisation afin de promouvoir la compréhension et l'entraide mutuelles. A mon avis, une telle compréhension permettra un épanouissement plus rapide et plus complet de tous les peuples concernés.

De plus, j'ai fait remarquer que si la coopération avec les pays d'Afrique d'expression française avait été lente et modeste au départ, c'était notre intention, maintenant qu'elle a atteint le niveau de notre coopération dans les pays d'Afrique du Commonwealth, de la continuer non seulement pour le bénéfice des pays récipiendaires, mais aussi pour le bien du Canada en affirmant le caractère biculturel de notre pays.

#### IMPRESSIONS GÉNÉRALES

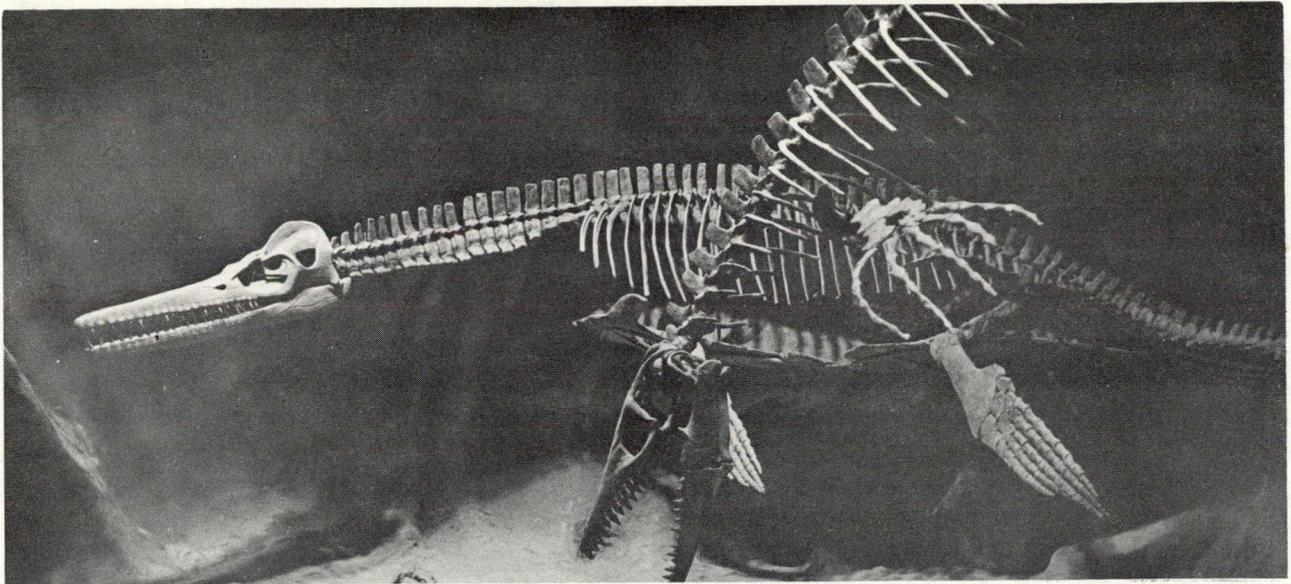
De cette tournée pourtant trop brève en Afrique, je garde des impressions vives et chaleureuses.

D'abord, le Canada jouit d'une grande réputation et d'un grand prestige sur ce continent. Les Africains nous font confiance et c'est cette confiance qui nous oblige à partager avec eux un peu de nos ressources en nous faisant leurs partenaires dans des programmes de développement économique et social. Cela, nous pouvons le faire en offrant à l'Afrique les meilleurs résultats des secteurs où les Canadiens en sont venus à acquérir une compétence particulière.

Cette entreprise conjointe profitera non seulement aux Africains mais aussi aux Canadiens. Nos compatriotes qui travaillent sur le continent africain à des titres divers, qu'il soient jeunes ou vieux, missionnaires ou bénévoles, représentants de l'ACDI ou hommes d'affaires, participent à des travaux utiles, constructifs et essentiels. Lorsqu'ils seront revenus au Canada, ce qu'ils auront appris de la condition humaine leur sera précieux et nous aidera tous à mieux comprendre le monde où nous vivons. Et, s'il faut une justification économique à l'aide extérieure, les pays africains, à mesure qu'ils se développent agrandiront le marché des produits canadiens, surtout des biens d'équipement, et le commerce devrait s'accroître, à l'avantage des deux partenaires. Déjà, dans certains des pays les plus étendus, le Nigéria et le Congo-Kinshasa, par exemple, d'intéressantes possibilités commerciales ont commencé à surgir.

La coopération et l'aide que nous offrons à l'Afrique peuvent devenir une des manifestations les plus pratiques de notre caractère national. Le Canada et l'Afrique se sont tous deux enrichis de deux grandes cultures et de deux langues d'Europe; le Canada de même que les pays d'Afrique que j'ai visités travaillent actuellement à raffermir chez eux l'unité

## LA GALERIE DES FOSSILES DU "ROM" SE MODERNISE



*Reptiles vivant dans la mer il y a environ 60 millions d'années.*

Le Hall de l'évolution des vertébrés du *Royal Ontario Museum (ROM)* de Toronto a été inauguré le 25 janvier par M. W.E. Swinton, éminent paléontologiste et ancien directeur du musée.

La galerie met en lumière l'évolution de l'homme, l'âge des mammifères et le début de la vie aquatique; c'est la première phase de la construction d'un cadre impressionnant pour les collections du *ROM* consacrées à la paléontologie des vertébrés. Dans la seconde phase, qui durera deux ans, on créera un

environnement pour les squelettes de dinosaures du musée.

A l'entrée de la nouvelle galerie, le public trouve des renseignements sur la paléontologie et les temps géologiques et sur les méthodes d'excavation et de documentation des découvertes paléontologiques. Dans le Hall se dresse le squelette gigantesque d'un mastodonte qui a erré dans la région des Grands lacs, il y a environ 10,000 ans. Dépassant neuf pieds de haut et armé d'une défense longue de huit pieds, il ressemble au squelette d'un éléphant moderne. Le mastodonte a perdu son autre défense lorsqu'il était jeune. L'éclairage crée la subtile impression que l'énorme bête avance dans une forêt de sapins.



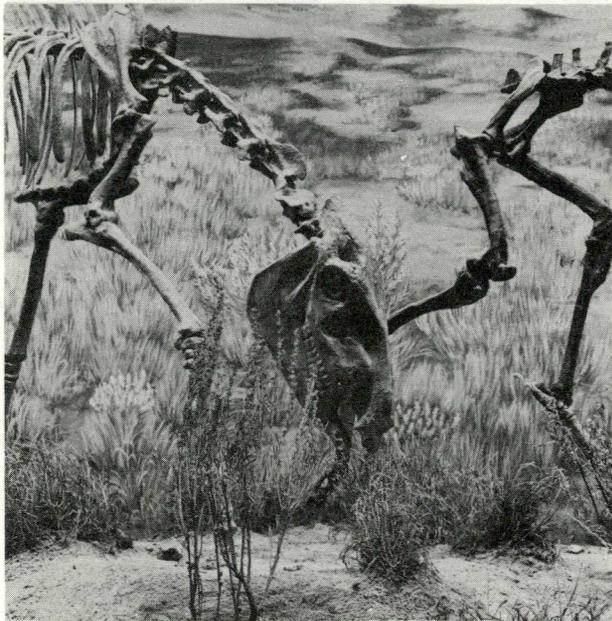
*MM. Gerry O'Connor et Paul Geraghty préparent les spécimens pour l'exposition.*

### ÉVOLUTION DE L'HOMME

Une section importante de la nouvelle galerie est consacrée à l'évolution de l'homme; elle démontre que l'homme est un primate à deux jambes, unique parmi les animaux. Placés dos à dos, les squelettes d'un homme et d'un ours dressé révèlent que les os de l'homme et des autres mammifères sont identiques mais de proportions différentes à cause de la station verticale de l'homme.

Un arbre festonné de crânes et de squelettes présente diverses formes de primates, y compris les hominiens, remontant à 60 millions d'années. On apprend que l'homme descend du ramapithèque, petite créature ressemblant au singe qui vivait probablement dans les arbres il y a 14 ou 15 millions d'années. Lorsque les forêts se sont transformées en savanes, quelques-unes de ces créatures sont restées dans les arbres et d'autres en sont descen-

dues pour demeurer à quatre pattes sur terre, comme les babouins. D'autres encore se sont transformées en australopithèques, animal à deux pattes et prédecesseur de l'homme véritable. L'homme a compensé sa faiblesse physique par son habileté à fabriquer des instruments et des armes et c'est ainsi qu'il a pu survivre.



Squelettes de chevaux datant de millions d'années

Sept spécimens illustrent l'évolution du cheval à partir du tout premier cheval connu, qui vivait il y a environ 60 millions d'années. Parmi les squelettes de l'âge des mammifères, on voit ceux du premier chameau et du rhinocéros, originaires de l'Amérique du Nord, un paresseux géant, un loup géant et un machairodus.

L'une des choses frappantes est l'exposition de reptiles qui ont vécu dans la mer, il y a environ 60 millions d'années. La brise fraîche, les sons et les lumières donnent l'impression de vivre sous la mer une époque révolue.

Le Hall de l'évolution des vertébrés a exigé d'autres efforts que celui de bâtir un cadre. Plusieurs des squelettes de la collection étaient encore incrustés dans le roc; il a donc fallu les dégager de la pierre, os par os, puis les articuler pour obtenir un ensemble aux formes arrondies. Souvent, on a dû percer les os au centre pour donner forme aux spécimens et camoufler les fils métalliques ou autres supports.

## LE COÛT DES SOINS DE SANTÉ

Les habitants de l'Ontario ont dépensé en 1969 plus d'argent *per capita*, pour les soins personnels, que ceux résidant dans n'importe quelle autre province. L'Ontario et l'Alberta ont dépensé respective-

ment \$204,50 et \$198,99, chiffres dépassant la moyenne nationale qui était de \$184,34, *per capita*.

Un rapport publié récemment par la Direction générale de la recherche et de la statistique du ministère de la Santé et du Bien-être social sur le "Coût des soins de santé personnels dans les provinces canadienne de 1957 à 1969" a étudié les principaux éléments des soins de santé personnels: services hospitaliers, services médicaux, services dentaires et médicaments prescrits.

Au cours des 12 années sur lesquelles porte l'étude, le coût des soins de santé personnels ont augmenté selon une moyenne annuelle de 11,7 p. 100. De 1957 à 1961, la hausse moyenne annuelle a été de 11, p. 100, de 1961 à 1965, 10,5 p. 100 et de 1965 à 1969, 13,2 p. 100.

Pour la même période, les taux d'augmentation les moins élevés ont été enregistrés en Colombie-Britannique, province qui occupait en ce domaine le troisième rang en 1969 et le premier en 1967, ainsi qu'en Saskatchewan, province qui est passée du deuxième au septième rang. Les coûts annuels *per capita* dans ces provinces, en 1969, sont de \$182 et \$162 respectivement. Les coûts dans les autres provinces, en 1969, sont de \$178 au Manitoba; \$173 au Québec; \$167 en Nouvelle-Écosse; \$154 au Nouveau-Brunswick; \$123 à Terre-Neuve et \$118 dans l'Île-du-Prince-Édouard. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont fait état d'un coût de \$133 *per capita* en 1969.

Les coûts par personne et par province, pour 1957 et 1969, s'établissent ainsi: Ontario \$204,50 (\$69,82); Alberta \$198,99 (\$70,88); Colombie-Britannique \$182,74 (\$82,32); Manitoba \$178,18 (\$62,90); Québec \$172,79 (\$49,71); Nouvelle-Écosse \$166,58 (\$49,27); Saskatchewan \$162,41 (\$75,54); Nouveau-Brunswick \$154,15 (\$55,92); Terre-Neuve \$122,58 (\$35,83); Île-du-Prince-Édouard \$117,68 (\$42,84); Yukon et T. N-O \$133,21 (\$59,16); Canada \$184,34 (\$62,81).

## DÉCÈS D'UN PIONNIER DE L'ART QUÉBÉCOIS

M. Gérard Morisset, fondateur de l'inventaire des oeuvres d'art du Québec, est décédé récemment; M. Morisset a consacré la plus grande partie de sa vie à la sauvegarde des oeuvres d'art du Québec.

Après des études de notariat, il est parti pour Paris en 1934, où il a obtenu un diplôme de l'École du Louvre; il est ensuite devenu attaché honoraire des Musées nationaux de France. C'est au cours de ce séjour que lui est venue l'idée de créer au Québec un organisme qui se donnerait pour tâche d'inventorier les oeuvres d'art. Rentré au Québec, M. Morisset se met à l'oeuvre en 1940, il consacre à ce travail de bénédictin d'innombrables heures pour réunir quelque 100,000 documents comportant près de 40,000 photographies. Visitant les églises anciennes, scrutant les livres de comptes des Fabriques,

retracant les oeuvres exécutées sur commande, inventariant les collections privées, prenant les photos, rédigeant les textes, M. Morisset fait tout d'abord porter ses recherches sur l'architecture, la peinture, la sculpture et l'orfèvrerie. Parallèlement à ce travail, il est nommé en 1953 conservateur du Musée du Québec et devient secrétaire de la Commission des monuments historiques et professeur d'histoire de l'art à l'Université Laval. Les résultats de ses recherches ont, du reste, été précieux pour les professeurs et les étudiants en architecture, en sculpture et en peinture des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles québécois.

Expert et professeur, chercheur et biographe, M. Gérard Morisset a publié plusieurs études: *Peintures et tableaux; Coup d'oeil sur les arts en Nouvelle-France; François Renvoyzé; Philippe Liébert; Évolution d'une pièce d'argenterie; Québec et son évolution; L'architecture en Nouvelle-France; La peinture traditionnelle au Canada français; Le Cap-Santé, ses églises, son trésors, etc.*

Gérard Morisset a reçu de nombreux prix et récompenses: Prix littéraire du Québec, en 1936 et en 1949; Prix de l'Académie des Beaux-Arts de Paris à deux reprises également, en 1938 et en 1946. La Société royale du Canada lui a décerné la médaille Pierre-Chauveau, en 1954.

## RÉDUCTION DU TAUX D'INTÉRÊT DE LA SCHL

M. H.W. Hignett, président de la Société centrale d'hypothèques et de logement, a annoncé récemment que les prêts consentis par la Société pour des habitations nouvelles et existantes porteront à compter du huit mars 1971 un intérêt réduit à 8¼ pour cent.

Le taux était de 9¼ pour cent depuis le début de la présente année. Du mois de septembre 1969 jusqu'au premier janvier 1971, il a été de 9½ pour cent.

M. Hignett considère cette décision comme conforme aux tendances actuelles du marché hypothécaire privé.

## SUBVENTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT DANS LE NORD CANADIEN

Dans le cadre fédéral du programme d'assistance financière aux activités sportives, les gouvernements des Territoires du Yukon et du Nord-Ouest recevront des octrois au total de \$30,000. C'est ce qu'annonçait récemment M. R.J. Orange, député des Territoires du Nord-Ouest, de la part du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro.

Une subvention de \$15,000 aux Territoires du Nord-Ouest permettra d'envoyer un contingent d'athlètes et d'officiels à des matchs de championnats régionaux. Les champions sortant de ces épreuves iront aux Jeux d'hiver du Canada, en février prochain.

D'autre part, le gouvernement du Yukon recevra

de la Direction de la Santé et du sport amateur une somme de \$15,000 qui aidera le Yukon à étendre son Programme pilote de formation de skieurs.

Ce programme pilote lancé en 1965, dans les Territoires du Nord-Ouest, visait à intéresser les habitants du Nord (Indiens, Esquimaux, Métis et autres) à concourir aux épreuves de ski de fond. Ce projet a déjà connu un grand succès sous la direction du moniteur norvégien Bjorger Pettersen. C'est la première fois qu'un tel projet dépasse les frontières des Territoires du Nord-Ouest.

## PRIX INTERNATIONAL À TROIS CANADIENS

Trois chercheurs du ministère de l'Agriculture du Canada ont remporté récemment le grand prix des industries alimentaires lors d'un concours international qui vient de se tenir à Paris. Il s'agit de MM. John Kitson, Hiroshi Sugisawa et Dugal MacGregor, tous trois attachés à la Station de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada à Summerland (Colombie-Britannique).

La récompense est une médaille de bronze offerte par la *Revue des industries agricoles et alimentaires*, publication française traitant du commerce des aliments.

Les trois scientifiques ont remporté leur prix grâce à la fabrication d'une poudre qui possède toute la saveur et l'arôme du jus de pommes. Mêlée à des flocons de compote de pommes déshydratée et insipide, la poudre fait ressortir, après réhydratation, tout l'arôme et toute la saveur d'une compote de pommes faite à la maison.

Le même procédé peut s'employer pour obtenir n'importe quelle saveur de fruit, naturelle ou artificielle. Les auteurs ont breveté leur découverte qui soulève un grand intérêt parmi les fabricants et usagers éventuels soit au Canada, soit à l'étranger.

## LA POLLUTION PAR LES PRÉCIPITATIONS

La pluie et la neige qui tombent dans la région des Grands lacs peuvent renfermer des concentrations plus grandes de métaux lourds qu'il n'est permis en vertu des normes qualitatives d'eau potable non traitée du Canada, si l'on en juge par les premiers résultats d'un nouveau programme de surveillance mis sur pied par le Centre canadien des eaux intérieures. En outre, la précipitation atmosphérique contribuerait, dit-on, à approvisionner les lacs Erié et Ontario en azote et en phosphore, à un degré de cinq à dix pour cent.

Le programme en question fait partie d'un projet à long terme visant à déterminer la contribution, par la pluie, la neige et les retombées poussiéreuses, à la pollution des Grands lacs. Etant donné les résultats très variés obtenus à la suite d'échantillonnages des éléments en cause, certains dirigeants du

Centre, insistent sur le fait qu'il faudra attendre au moins trois ans avant de pouvoir se prononcer de façon sûre et certaine et d'évaluer nettement les tendances. Pour le moment, les scientifiques déclarent que les niveaux de concentrations de métaux lourds dans les lacs sont bien en-dessous des niveaux permis.

#### NIVEAUX DE CONTAMINATION

Les métaux lourds faisant actuellement l'objet de cette étude, sont le plomb, le cuivre, le zinc, le fer et le cadmium, dont les concentrations varient de façon notable et atteignent à l'occasion des niveaux élevés. Dans le secteur de Toronto-Hamilton, les concentrations de plomb étaient plus élevées que dans le reste de la région d'essai où une station d'échantillonnage située sur l'île de Toronto a été établie comme moyenne, 65-70 parties par milliard (ppb), par opposition au maximum de 50 ppb selon les normes qualitatives d'eau potable non traitée.

Les concentrations de cadmium s'établissent en moyenne à 18 ppb près de Guelph, alors que le maximum permis est de 10 ppb. Les concentrations des autres métaux lourds, toutefois, étaient bien en-dessous des niveaux permis. Un premier relevé de mercure dans l'eau de pluie, effectué à Burlington, n'a révélé que des niveaux très minimes de concentration.

Certains de ces métaux, le zinc par exemple, constituent, pour la croissance des plantes et des animaux, de même que pour l'homme, des substances nutritives essentielles, et quand ils se présentent en infimes concentrations dans l'eau de pluie, sont vraisemblablement une source alimentaire importante pour l'écosystème.

Toutefois, si d'autres échantillonnages confirment ces données initiales, il y aurait lieu de s'inquiéter du fait que les concentrations de métaux lourds dépassent, dans tous les cas, les niveaux souhaitables établis par les normes qualitatives d'eau potable non traitée. Les spécialistes insistent sur le fait que les approvisionnements ordinaires en eau potable sont sans danger, mais que les gens qui recueillent et boivent l'eau de pluie doivent quand même y aller avec prudence.

Le ministre des Pêches et des Forêts, M. Jack Davis, a dit, pour sa part, que ces données préliminaires rappellent l'importance d'ajouter à nos programmes de façon à contrôler toutes les sources de pollution. Des études supplémentaires porteront sur l'évaluation des sources de substances nutritives et de métaux indésirables contenus dans les précipitations.

"Les conditions présentes, a dit encore M. Davis, illustrent bien l'importance de resserrer les liens entre les programmes de lutte et de recherche contre la pollution de l'air et de l'eau, que le Gouvernement rendra possibles par la création du nouveau ministère de l'Environnement."

## COOPÉRATION GERMANO-MONTRÉALAISE DANS LA CONSTRUCTION

Un promoteur immobilier, *Mountain Place Limited*, de Montréal construira dans le secteur ouest de la ville un immeuble collectif, au coût de huit millions de dollars. L'ensemble immobilier sera réalisé par la firme montréalaise, avec la collaboration financière et technique de la *Neue Heimat International*, de Hambourg. Cette société allemande s'est déjà intéressée à la construction de bâtiments du même genre en France, en Italie, en Israël et en Amérique du Sud.

L'ensemble se composera de deux tours dont la première, qui sera bientôt mise en chantier, sera parachevée le 1er octobre 1971, date à laquelle les locataires pourront en occuper les 193 appartements. La seconde tour de 175 appartements sera ouverte en mai 1972. L'entrée, aménagée dans un corps de bâtiment central sur trois étages, comprendra une piscine intérieure sous toit de verre avec terrasse intérieure adjacente. Les deux tours de 19 étages chacune seront munies de trois ascenseurs, d'un conditionnement d'air central avec commande individuelle et deux parcs-autos, en sous-sol et en surface. Disposés sur le terrain de façon à affecter la forme d'un L, les immeubles s'agrémenteront de jardins et d'espaces verts.

## RAPPORT DE M. SHARP SUR SA VISITE EN AFRIQUE

(Suite de la page 2)

et la souveraineté nationales; comme les pays d'Afrique, le Canada poursuit toujours son développement; et, tout comme leurs amis d'Afrique, les Canadiens ont en horreur les politiques immorales et inhumaines pratiquées par les régimes de minorité blanche de l'Afrique australe.

Je reviens de ma tournée convaincu que nous devons continuer à accroître notre apport aux programmes de développement économique de nos amis africains. Notre coopération avec les pays anglophones d'Afrique traduit notre propre personnalité nationale. Notre participation à un développement économique harmonieux des pays d'Afrique constitue, d'après moi, le meilleur moyen de promouvoir la paix par la justice sociale et la réponse la plus efficace au défi que pose l'inégalité raciale en Afrique australe.

Passant par Londres pour me rendre en Afrique, je m'y suis entretenu avec le Secrétaire général du Commonwealth, M. Arnold Smith, et, au cours du voyage de retour, je lui ai fait part de mes impressions que j'ai cru pouvoir l'intéresser dans l'exercice de ses fonctions.